

# MAIRIE D'IZERON

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2022

### COMPTE-RENDU

L'an deux mil vingt-deux, le sept mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Izeron, sous la présidence de M. David CHARBONNEL, Maire.

Date de la convocation : 28 février 2022

Présents : Mmes et Mrs CHARBONNEL David, BRUN-COSME-BRUNY Yannick, BITH Marie-Florence, CLERC Robert, FROMENT Roland, GAGNOUD Cyril, BAUDRU Carole, VITTET Sylvie, SARRAS-BOURNET Thierry, BOLLOT Hervé et BELLE Sébastien

Absents excusés : AUJOUX Joëlle, BOSSAN Florence et ALLARD-LYONNE Julien.

Secrétaire de séance : VITTET Sylvie

Nombre de membres en exercice : 14

*AUJOUX Joëlle donne pouvoir à BTH Marie-Florence*

*ALLARD-LYONNE Julien donne pouvoir à BELLE Sébastien*

## **I. Marché d'extension du groupe scolaire, construction d'un restaurant scolaire : avenant aux lots 6 et 11**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que dans le cadre des travaux d'extension du groupe scolaire, création d'un restaurant scolaire, le lot 6 Cloisons – Doublages – Plafonds et le lot 11 Sols souples doivent faire l'objet d'un avenant.

- **Lot 6 Cloisons – Doublages – Plafonds** : avenant n°2 plus-value de 4 689.80 € HT suite à la flambée des prix des cloisons isothermes

Attributaire FANGEAT et Associés pour un montant initial de	30 282.00 € HT
Avenant n°1 : plus-value de	2 265.60 € HT
Montant du marché suite avenant n° 1 :	32 547.60 € HT

Avenant n°2 : plus-value de	4 689.80 € HT
Nouveau montant marché :	37 237.40 € HT
Soit une augmentation totale (avenant 1 +2) d'environ 22.97 %	

- **Lot 11 Sols souples** : avenant n°1 plus-value de 2 476.80 € HT suite à une nouvelle norme qui impose la mise en place d'une barrière anti capillarité pour protéger les sols de l'humidité

Attributaire Ets BAILLY pour un montant initial de	7 450.00 € HT
Avenant n°1 : plus-value de	2 476.80 € HT
Nouveau montant du marché :	9 926.80 € HT
Soit une augmentation d'environ 33.24 %	

## **II. Tennis**

Des devis ont été établis pour les réfection du court de tennis.

### **III. Emplois jeunes**

Reconduction des jobs d'été ; 4 emplois saisonniers seront créés pour les vacances scolaires de 7h30 à 12h, répartis en 3 périodes :

- du 21 juin au 1<sup>er</sup> juillet (2 jeunes, 5 jours/semaine)
- du 18 au 29 juillet (1 jeune, 4 jours/semaine)
- du 16 au 26 août (1 jeune, 4 jours/semaine)

### **IV. Trotinettes électriques**

Demande de la société 2 Roues Evasion pour emprunter les chemins de randonnées et des petites routes communales sur notre territoire et principalement dans les Coulmes avec des trotinettes électriques.

Au vu des avis du Parc Naturel régional du Vercors, de l'ONF et des communes voisines, la commune ne souhaite pas donner une suite favorable à cette demande.

(1 Pour : BOLLOT ; 5 contre : CHARBONNEL, BAUDRU, VITTET, BITH et BELLE ; 5 abstention : SARRAS-BOURNET, BRUN-COSME-BRUNY, CLERC, GAGNOUD et FROMENT)

### **V. Divers**

- SMVIC : proposition de la SMVIC pour l'entretien des sentiers de randonnées
- Un doodle sera prochainement transmis pour la tenue des bureaux de vote pour les élections présidentielles
- Un stop a été créé au carrefour de la Rue de la Collandière et Route de Montchardon a été aménagé. Un sens de priorité a été mis en place sur la route de Montchardon au niveau du HLM le Moulin.  
Une rencontre est prévue avec Bernard Perazio pour l'éventualité d'un aménagement de sécurité au carrefour des routes des Deveys et du Pont d'Izeron.  
Réunion le 4 avril à 19h30 pour l'aménagement de sécurité et stationnement au quartier des Brosses.
- Présentation de l'étude thermique de la salle des fêtes effectuée par TE38.
- Accords des propriétaires pour créer des gares d'évitement sur la route de Montchardon au niveau du Fay.
- Cérémonie du 19 mars à 17h30 à St Pierre de Chérennes puis 18h15 à Izeron.
- Commission finance le lundi 14 mars à 19h et Conseil municipal le vendredi 18 mars à 18h.
- Commission bulletin lundi 20 mars à 19h
- Demande de Carole Baudru pour l'installation d'un abri à l'arrêt de bus vers la bascule.

Séance close à 21h00